Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 47 (1950)
Heft: 12

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA VIE DE NOS SECTIONS

Section du Jorat

Assemblée général d'automne

Celle-ci eut lieu dimanche 19 novembre à l'Auberge communale de Mézières en présence de 22 membres.

Procès-verbaux, comptes et rapport de la commission de gestion sont acceptés à l'unanimité. Le président est confirmé dans ses fonctions tandis que deux nouveaux membres sont élus du Comité en remplacement de MM. Robert Vuagnaux et Camille Chevalley, respectivement vice-président et secrétaire-caissier, tous deux démissionnaires ; Ce sont, dans le même ordre de répartition, MM. Georges Bezençon et Jean-Paul Porchet. La Commission de contrôle du miel est nommée, elle est constituée par les membres du Comité. Les cotisations annuelles et finance d'entrée sont inchangées. Les cotisations des absents seront prises en remboursement ; nous prions les membres intéressés de leur réserver bon accueil.

En fin de séance, une collation spéciale fut offerte pour marquer humblement mais dignement la remise de la médaille d'or et du diplôme à notre cher collègue Ami Porchet, grand méritant du concours de ruchers 1950. Encore une fois nos plus sincères félicitations.

Rencontre amicale

Selon décision de l'assemblée du 19 novembre, et vu le grand succès remporté l'hiver précédent, deux rencontres amicales seront organisées durant l'hiver 1950-51.

La première aura lieu le samedi 16 décembre 1950 à 20 h. à l'Auberge communale de Mézières. Au programme : « La Ruche ».

Venez nombreux resserrer nos liens d'amitié et élargir vos connaissances. D'avance nous vous souhaitons la plus cordiale bienvenue.

La convocation de la seconde rencontre paraîtra dans le Journal en février 1951.

Le Comité.

Erguel-Prévôté

Assemblée d'hiver

Il y aura assemblée de l'Erguel-Prévôté le dimanche 10 décembre 1950, à 14 h. au Fédéral à Sonceboz.

1890—1950. Soixante années d'existence de notre section. A cette occasion MM. Farron, Paroz, et autres, vous diront leurs expériences, leurs joies.

Nous comptons sur une forte participation. Les vétérans voudront bien se munir du gobelet de la Romande.

Erguel-Prévôté : LE PRÉSIDENT.

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale, lundi 11 décembre à 20 h. 30 précises, au local : Rue de Cornavin 4.

Sujet : *Anatomie de l'abeille,* par notre collègue P. Zimmermann, Dr ès-sc. nat., avec projections, clichés du Liebefeld.

Marmite de l'escalade.

Section du Gros de Vaud

Les apiculteurs qui traitent leur rucher contre l'Acariose, trouveront cette année encore le remède de Frow en dépôt :

chez M. André Jaunin, à Rueyres.

chez M. Marcel Auberson, à Vuarrens.

chez M. Robert Mermoud, à Poliez-le-Grand.

du 1er au 10 décembre.

Dose 2 fois 5 cm^3 à 10 jours de distance.

Pour les non-membres prix fr. 0.30 par ruche. Pour les membres le remède est remis gratuitement. Apporter les flacons.

Nous prions nos sociétaires de réserver bon accueil au remboursement de la cotisation pour 1951, qui leur apportera la récompense de leur persévérance.

Poliez-le-Grand, 18 novembre 1950.

Le président : R. MERMOUD.

La Société d'apiculture de Lausanne

aura sa réunion de décembre le vendredi 15, à 20 h. 15, à la rue Pichard 20.

Sujet : « Le miel ».

Le Comité prie tous les sociétaires de retenir la date du dimanche 21 janvier 1951, qui les réunira pour l'assemblée générale d'hiver.

Ordre du jour dans le numéro de janvier. *Le Comité.*

Erguel-Prévoté

à Cortébert, le 6 août 1950.

Cette réunion groupa plus de 25 apiculteurs des environs, de Péry-Reuchenette et de la Prévoté. Nos hôtes de ce jour, MM. et Mme Gauthier et Siegenthaler nous attendaient à la gare.

La cohorte des apiculteurs, après avoir visité le rucher de Mme Fankhauser. se rendit à celui de M. Otto Gauthier, joli pavillon peuplé de ruches suisses fort bien tenu malgré l'absence de miel dans les hausses. On passe ensuite chez Mme Siegenthaler qui possède quelques ruches Dadant en plein vent. Puis on fit encore apparition au grand pavillon de ruches suisses de M. Berger, éleveur de reines, ainsi qu'aux autres ruchers du village.

La tournée achevée, dans un cadre magnifique, par un temps idéal, on s'arrête pour échanger ses impressions et en quelques mots le rapporteur de la journée fait la critique des ruchers visités. D'une façon générale tous sont tenus d'une façon irréprochable. Dommage que la récolte soit si maigre, peu ou pas de miel. Un seul n'a pas l'air de plaire, car inapprochable, enclos de barbelés, porte hermétiquement fermée. Le propriétaire, seul absent de la journée, ne tenait probablement pas à une visite.

L'après-midi se termina par une collation bienvenue toujours et gentiment offerte par nos hôtes. S'il n'y eut pas de conférence, les apiculteurs échangèrent leurs idées, passèrent d'agréables moments avec la gent ailée des pavillons suisses, puis ce fut l'heure du retour, chacun reconnaissant de l'accueil aimable des apiculteurs de Cortébert. M. ANKLIN.

Section de Lucens

Dimanche 5 novembre, notre section s'est réunie à l'Hôtel de la Gare à Lucens. M. Bourgeois, président, se déclare enchanté de cette forte participation : le 50 % de l'effectif. Procès-verbal et comptes lus, vérifiés et adoptés, et mention faite de la mise à jour complète du fichier de la société, le président, tout rayonnant, ajoute : Emouvant est le résultat du concours de ruchers pour la Section de Lucens, non pas par le nombre des concourants, mais par la qualité.

En effet, un seul s'était fait inscrire, mais non le moindre, puisque j'ai, aujourd'hui l'immense et rare plaisir de remettre à notre cher ami apiculteur, M. Marcel Grandchamp-Piot, ce magnifique et grand Diplôme d'honneur et cette splendide médaille d'or délivrés par la Société romande d'Apiculture pour 92 points sur 100 octroyés par le Jury à ce concours de ruchers de 1950. Aussi en votre nom, et au nom de la Section d'apiculture de Lucens, je lui adresse nos plus chaudes félicitations pour ce magnifique résultat couronnant des années d'efforts persévérants, et faisant aussi honneur à la Section.

A nous tous d'en faire autant dans dix ans. Jusqu'alors, mettez à profit vos loisirs ; lisez, piochez, travaillez pour l'amélioration constante de votre rucher, même si la médaille d'argent ou de bronze louche de votre côté et risque d'épuiser votre fiole d'huile de coude.

Et comme il se doit, la coupe du cinquantenaire circule à la ronde...

Après maintes questions et discussions introduites par M. Bourgeois :

sur les échantillons de miel de qualité de 1950,
sur l'insuffisance des pluies dans la Broye sablonneuse et « sécharde »,
sur les sucs trop tôt desséchés et l'absence de forte miellée,
sur l'influence des traitements des arbres fruitiers, pommes de terre et colzas (Moudon), sur le couvain,
sur les plantes mellifères à introduire outre l'esparcette,
sur l'insuffisance des gels qui favorisent les bonnes récoltes,
sur les endroits surchargés de ruchers,
sur l'apiculture pastorale à tenter par nos apiculteurs broyards,
sur le nourrissement inusité et néfaste de certain rucher,
sur les maladies à surveiller et traitement obligatoire contre l'acariose,
sur la ponte précoce d'une ruche acariosée (instinct de la conservation).

Après fixation de l'assemblée de printemps au dernier dimanche d'avril, le président donne la parole à M. Charles Mermod qui nous parlera de : « La qualité de la cire ». et qui de suite entre dans le vif du sujet.

Bâtisses preuves en mains, il insiste sur l'élimination régulière et impitoyable de tout cadre de plus de 3 et 4 ans, bruni, noir, aux cellules trop petites.

Ce rajeunissement *et* du corps de ruche *et* de la hausse est absolument indispensable au renforcement et à l'avenir du rucher. Il marche de pair avec l'élevage et le rajeunissement des majestés de 2-3 ans, l'époque de la grande miellée étant la moins préjudiciable. Une jeune majesté dans un appartement tout rénové, voilà de quoi vous donner le maximum de satisfaction. N'est-ce pas ce qui grise le débutant avec sa ruche battante neuve et son essaim tout frais ?

Ainsi compris, pas d'abâtardissement à craindre dans vos ruches : bâtisses neuves, cellules larges, longues, profondes, peu épaisses ; jeunes reines ; ruches bien appropriées et traitées chaque année, c'est le contentement et le rendement assurés, si le temps est clément ; et c'est le large sourire rayonnant qui pointe en cas de forte miellée.

Cependant il nous met en garde contre les cires paraffinées, boudées par les abeilles, et qui créent tant de déceptions. La cire cassante, c'est la bonne cire ; celle qui se gondole est à écarter, exposée à la vapeur, elle reste en plaques.

Il préconise l'usage de la marmite à fondre la cire et la presse à cire dans chaque section, et la fabrication des feuilles gaufrées par un homme de confiance et de bonne volonté. Ce serait le succès assuré.

Quittez résolument l'ornière, dit-il. La réponse du vieil apiculteur routinier : « L'est bon dinche » ! n'est plus de mise. Marchez résolument de l'avant !

M. Bourgeois remercie bien sincèrement M. Mermod pour sa suggestive causerie qui promet beaucoup à tout ami du progrès.

Sur invitation de M. Mermod, le président propose Sarzens et Brenles comme lieu de la prochaine assemblée ; 50 ans de pratique et 100 ruches en pleine activité lui permettront de nous faire une belle démonstration de création d'essaims, d'élevage et d'introductions de reines. La voilette sera à la mode ce jour-là... les enflures... les caisses... d'hydromel... aussi, Dieu sait ! B.